



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
20 JUIN 2017**

Numéro

DEL 2017.06.20/115

Le **mercredi 20 juin 2017** à 17h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Thème : FINANCES 3

Objet : AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2016 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE MUNICIPALE BRIANÇONNAISE DE STATIONNEMENT.

Étaient Présents :

FROMM Gérard, GUERIN Nicole, DAERDEN Francine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, ROMAIN Manuel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, DAZIN Florian.

Convocation**Date :** 14/06/2017**Affichage :** 14/06/2017**Étaient représentés :**

POYAU Aurélie pouvoir à DAERDEN Francine ;
GUIGLI Catherine pouvoir à BOREL Jean-Paul;
MARTINEZ Gilles pouvoir à FROMM Gérard;
MARCELLO Marie pouvoir à FABRE Mireille;
DAVANTURE Bruno pouvoir à GUERIN Nicole;
MILLET Thibault pouvoir à KHALIFA Daphné;
MONIER Bruno pouvoir à GRYZKA Romain;
MUHLACH Catherine pouvoir à PICAT RE Alessandro;
ARMAND Émilie pouvoir à DAZIN Florian.

**Nombre de membres
du conseil municipal****En exercice :** 33**Présents :** 23**Nombre de
suffrages
exprimés :** 32**Absents excusés :**

POYAU Aurélie, GUIGLI Catherine, MARTINEZ Gilles, MARCELLO Marie, DAVANTURE Bruno, MILLET Thibault, PEYTHIEU Éric, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, ARMAND Émilie.

Secrétaire de séance : Manuel ROMAIN

Rapporteur : Renée PETELET

Après avoir entendu et approuvé à la fois le compte administratif de l'ordonnateur et le compte de gestion du comptable public pour l'exercice 2016 qui ensemble constituent l'arrêté officiel des comptes de la commune, il est proposé au conseil municipal de constater le montant du résultat de clôture 2016 de la section de fonctionnement et de statuer sur l'affectation de ce résultat conformément à la présente délibération.

Considérant que les instructions budgétaires et comptables M14 et M4 précisent que l'affectation du résultat doit intervenir après la constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif ; que l'affectation du résultat décidée par le conseil municipal doit au moins couvrir le besoin de financement de la section d'investissement tel qu'il apparaît au compte administratif ; que le besoin de financement de la section d'investissement correspond au cumul du solde d'exécution de la section d'investissement (déficit ou excédent) et du solde des restes à réaliser (déficit ou excédent) ;

Considérant que la décision d'affectation porte sur le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice précédent tel qu'il apparaît au compte administratif de la commune, cumulé avec le résultat antérieur reporté ;

Considérant que, par délibération N°035 en date du 15 mars 2017, le conseil municipal a décidé la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2016 ; que, par conséquent, le résultat de la section de fonctionnement avec sa prévision d'affectation et le solde d'exécution de la section d'investissement reportés, ainsi que les restes à réaliser de la section d'investissement, ont été inscrits par anticipation au budget primitif 2017 ;

Considérant que les résultats de l'exercice antérieur sont définitivement arrêtés lors du vote du compte administratif ; que les résultats définitifs de la gestion 2016 ne font apparaître aucune différence avec les montants repris par anticipation au budget 2017 ;

Considérant que les résultats du budget principal et du budget annexe de la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement sont exposés dans les tableaux ci-après :

1)-Budget principal de la commune de Briançon

A)-Résultat de l'exercice 2016	+3 531 075,08
B)-Résultat antérieur reporté (ligne 002)	+1 181 515,88
C)-Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	+4 712 590,96
D)-Solde d'exécution de la section d'investissement 2016 (D001)	-2 162 671,33
E)-Solde des restes à réaliser d'investissement 2016	-342 150,00
F)-Besoin de financement = D+E	-2 504 821,33

Décision d'affectation pour le montant du résultat à affecter en C) :	
1)-Affectation en réserves en investissement (R1068)	2 504 821,33
2)-Report de fonctionnement (R002)	2 207 769,63

Constatant que le résultat de fonctionnement de clôture du compte administratif pour 2016 du budget principal de la commune de Briançon s'élève à +4 712 590,96 €, et que la section d'investissement présente un besoin de financement de -2 504 821,33 €, après en

avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter la somme de 2 504 821,33 € au compte 1068 en recettes d'investissement et de reporter la somme de 2 207 769,63 € sur la ligne 002 en recettes de fonctionnement.

2)-Budget annexe de la régie municipale briançonnaise de stationnement

A)-Résultat de l'exercice 2016	+67 695,01
B)-Résultat antérieur reporté (ligne 002)	+145 883,61
C)-Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	+213 578,62
D)-Solde d'exécution de la section d'investissement 2016 (D001)	-76 790,67
E)-Solde des restes à réaliser d'investissement 2016	-3 438,00
F)-Besoin de financement = D+E	-80 228,67

Décision d'affectation pour le montant du résultat à affecter en C) :	
1-1)-Affectation en réserves réglementées en investissement (R1064)	0,00
1-2)-Affectation en autres réserves en investissement (R1068)	80 228,67
2)-Report d'exploitation (R002)	133 349,95

Constatant que le résultat d'exploitation de clôture du compte administratif pour 2016 du budget annexe de la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement s'élève à +213 578,62 € et que la section d'investissement présente un besoin de financement de -80 228,67 €, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter la somme de 80 228,67 € au compte 1068 en recettes d'investissement et de reporter la somme de 133 349,95 € sur la ligne 002 en recettes d'exploitation.

POUR : 24

CONTRE : 0

ABSTENTION : 8 (GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno [pouvoir à GRYZKA Romain], MMUHLACH Catherine [pouvoir à PICAT RE Alessandro], PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Émilie [pouvoir à DAZIN Florian], DAZIN Florian)

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PUBLIÉ LE

26 JUIN 2017

TRANSMIS LE

26 JUIN 2017

NOTIFIÉ LE

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM

AR PREFECTURE

005-210500237-20170620-DEL20170620115-DE
Regu le 26/06/2017

Blank lined area for text entry.